

Le Fonds de Bourses Cardinal Foley
Appui à la formation professionnelle et académique en communications
des agents pastoraux de l'Église

Formulaire de demande

1) Informations personnelles sur le candidat

- a) Nom et prénoms
 - b) Adresse actuelle
 - c) Diocèse/Congrégation
 - d) Date et lieu de naissance
 - e) État civil
 - f) Pour les personnes mariées: année du mariage et éventuellement nombre d'enfants
 - g) Pour les prêtres et religieux : année d'ordination/année des vœux temporaires ou perpétuels
 - h) Nationalité
- Veillez joindre votre CV.

2) Qualifications académiques et professionnelles

- a) Universités ou instituts fréquentés jusqu'à ce jour, domaines d'études et filières suivies (joindre svp les diplômes d'études)
- b) Qualifications obtenues (titres, résultats et année d'obtention du diplôme ; joindre les diplômes)

3) Motivation et expérience antérieure du candidat dans le domaine de la communication

- a) Quelle expérience antérieure en communication avez-vous ?
- b) Pourquoi voulez-vous compléter votre formation avec des études supplémentaires en communication ?
- c) Quelles sont vos aptitudes spécifiques qui vous qualifient pour travailler dans ce domaine ?

4) Perspective et responsabilité future du candidat dans le secteur de la communication :

- a) Brève présentation des activités en communications de l'Église locale : existe-t-il un plan pastoral pour les communications ? Quelles sont les activités et entreprises médiatiques de l'Église locale ? Dans le secteur des médias et de la communication, l'Église locale collabore-t-elle avec d'autres organisations ecclésiales impliquées en communications ? Perspectives pour l'avenir (projets en cours) ? Etc.
- b) Quelle sera votre participation? De quelle manière, après vos études allez-vous vous insérer dans les activités médiatiques et de communication de l'Église locale ?
- c) Un engagement écrit entre le candidat et l'Église locale, ou le supérieur du candidat, sur ses tâches et responsabilités après ses études doit être joint au dossier.
Une condition préalable pour recevoir une bourse est que le candidat travaillera au moins cinq ans dans le domaine de la communication à la fin de ses études.

- 5) Sélection du programme académique et/ou de l'institut de formation.
Le choix du programme et de l'institut ou université devra prendre en considération les futures tâches du candidat, ses qualifications et expériences.
Veuillez expliquer les raisons justifiant votre choix et celui de votre supérieur.
- 6) Confirmation de l'admission du candidat dans le programme d'études sélectionné
Avant d'approuver l'octroi de la bourse, le candidat doit présenter une preuve d'admission au programme de formation et d'études choisi.
- 7) Budget
Pour la présentation du budget, veuillez utiliser le formulaire ad hoc (disponible sur le site du CAMECO).
Dans ce budget, il est important de spécifier la contribution locale (la part du candidat et/ou du diocèse ou de la congrégation). Dans tous les cas, les dépenses relatives au déplacement et l'argent de poche doivent faire partie de la contribution locale.
- 8) Documents à fournir :
 - a) CV du candidat.
 - b) Diplômes des études universitaires antérieures et certificats d'études.
 - c) Lettre de motivation incluant une présentation de l'expérience antérieure en communication (200 à 700 mots)
 - d) Présentation des tâches futures du candidat dans le contexte des activités médiatiques et de communications de l'Église locale, et une confirmation signée du futur employeur (200 à 500 mots).
 - e) Recommandation de l'évêque/supérieur religieux, comprenant une déclaration expliquant pourquoi le candidat est spécialement qualifié pour travailler en communication.
 - f) Confirmation de l'engagement mutuel (Église locale et candidat) d'impliquer le candidat dans le ministère de la communication pour au moins 5 ans ; cette déclaration devra également indiquer le soutien qui sera donné au ministère du candidat une fois ses études terminées.
 - g) Confirmation de la Conférence des Évêques (si possible du président de la commission épiscopale nationale des communications) montrant comment l'Église locale va bénéficier de la formation du candidat.
 - h) Confirmation de l'université/institut de l'admission du candidat au cours/programme choisi.

Le dossier complet devra être envoyé par voie postale avant le 4 mars 2019 à :

CAMECO

B.P. 102104

D-52021 Aachen – Allemagne

Une copie numérique sera envoyée à l'adresse électronique suivante : scholarship@cameco.org

Si vous avez d'autres questions sur le Fonds de Bourses Cd. Foley, veuillez nous contacter par courrier électronique : scholarship@cameco.org.